

L'Adresse—M. Ouellet

M. Côté (Langelier): Absolument pas, monsieur le Président. Je pense que ma réponse à cette question est tout le contraire. C'est tout simplement pour manifester ma préoccupation, mon intérêt au point soulevé par mon collègue, mon intention également, avant de répondre de façon définitive à cette question, de m'enquérir exactement de la situation et de réagir en conséquence. Je n'ai nullement l'intention d'accepter les prétentions ou les prétendues allégations de mon collègue sur cette question.

M. Ouellet: Monsieur le Président, est-ce que ceci veut dire que si le ministre n'est pas prêt à condamner l'action de politique partisane du gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick, il approuve ce qui se fait actuellement au Nouveau-Brunswick, et est-ce qu'il est de collusion avec ces autorités provinciales qui utilisent d'une mauvaise façon les deniers publics?

M. Côté (Langelier): Monsieur le Président, aucunement. Mon intention n'est ni de condamner ni d'accepter cette situation. J'ai tout simplement manifesté ma préoccupation d'examiner le dossier beaucoup plus attentivement et de réagir conséquemment.

Je le répète encore une fois, monsieur le Président, nous avons manifesté de façon très concrète, et cela depuis déjà septembre 1984, notre intention de nous occuper de façon particulière du développement régional. Nous avons réitéré cet engagement-là lors du dernier discours du Trône et plus particulièrement, nous y sommes allés d'une relance et d'une préoccupation particulière au niveau des régions de l'Atlantique.

Alors, dans cette foulée-là, je pense qu'il m'appartient et il m'apparaît essentiel de considérer tous les points de vue avant de pouvoir réagir de façon beaucoup trop prompte à cette situation.

• (1520)

[Traduction]

M. Redway: Monsieur le Président, j'ai été des plus intéressés par les observations du ministre. Sa responsabilité et celle de son ministère consistant principalement à s'occuper des problèmes de disparités régionales, j'aimerais savoir s'il entend prendre de nouvelles mesures dans ce secteur. Je lui pose cette question sachant que nous avons mis à l'essai des programmes comme les stimulants fiscaux et que des études récentes semblent démontrer qu'ils n'ont pas vraiment de succès. Nous avons mis à l'essai des programmes de subventions et de prêts aux entreprises dans diverses régions défavorisées du pays, mais ils ne semblent pas non plus avoir atteint leurs objectifs. Le député de Crowfoot (M. Malone) a proposé que nous réinstallions les ministères dans d'autres régions du pays. Il a suggéré que la Société du crédit agricole soit déménagée dans une petite localité de sa circonscription. Nous avons relocalisé le ministère des Affaires des anciens combattants à Charlotte-town et il me semble que cela a créé quelques inconvénients.

M. McMillan: Attention!

M. Redway: Je me demande si le ministre pourrait nous dire ce qu'il a en tête en fait de nouvelles initiatives susceptibles de s'attaquer au problème de façon utile et efficace.

[Français]

M. Côté (Langelier): Monsieur le Président, je pense que nous visons en fait principalement à accroître l'efficacité de nos instruments et également de nos programmes dans cette région de l'Atlantique et nous l'avons manifesté de façon très ouverte. Au fait, notre approche est fondée particulièrement sur un effort fédéral que nous voulons voir mieux orienté et mieux adapté aux besoins de cette région en particulier.

Il nous apparaît essentiel de devoir harmoniser davantage les activités et cela, sur chacun des paliers de gouvernement, et également d'y voir souscrire un meilleur appui ou un meilleur élan du secteur privé, afin de maximiser les résultats, et encore une fois, comme je le mentionnais tout à l'heure, d'aplanir ces inégalités régionales-là.

Nous continuerons, monsieur le Président, et cela a été notre engagement, nous continuerons à miser sur l'esprit d'autonomie et aussi sur l'esprit d'«entrepreneurship» des gens de l'Atlantique. Nous...

M. Kaplan: Monsieur le Président...

M. le Président: Est-ce que le ministre a terminé? L'honorable député de York-Centre (M. Kaplan) a la parole.

M. Kaplan: Monsieur le Président, j'aimerais poser une autre question suivant les lignes de mon collègue. Selon le rapport auquel il s'est référé, on dit que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a choisi trois circonscriptions, actuellement des sièges libéraux, mais des sièges qu'il pense pouvoir gagner durant les prochaines élections pour un investissement spécial de fonds du ministère de l'honorable ministre. Est-ce qu'il considère cela comme étant un bon moyen de choisir des circonscriptions pour accorder des fonds du gouvernement fédéral pour aider les conservateurs dans les prochaines élections provinciales?

M. Côté (Langelier): Monsieur le Président, je pense que je vais réitérer les mêmes arguments que j'ai soulevés à mes collègues d'en face, également tout simplement pour dire que nous avons mis en place des programmes qui tentent de niveler ces inégalités régionales-là. Je n'ai nullement l'intention d'acquiescer, de confirmer ni non plus de désapprouver les allégations qui ont été soulevées aujourd'hui. J'ai tout simplement manifesté mon intérêt d'examiner cette situation de près et de réagir promptement à la situation.

M. Kaplan: En effet, la réponse du ministre...

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais le temps alloué aux questions et commentaires est maintenant écoulé.

L'honorable député de Papineau (M. Ouellet) a la parole.

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, dès le début de mes remarques, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection à la Présidence et vous souhaiter beaucoup de succès et de satisfaction dans l'exercice de vos importantes responsabilités. Vous me permettrez également de féliciter les trois députés qui vous assisteront dans votre travail, en particulier vos deux principaux assistants qui ont été reconfirmés dans leurs responsabilités et qui à l'occasion de la première session de ce Parlement se sont magnifiquement acquittés de leurs responsabilités et de leurs tâches.